

Image not found or type unknown



Statut particulier pour création d'un SARL

Par **leonnard**, le **17/03/2011** à **20:51**

Bonjour,

Ma demande est assez particulière, en fait je souhaite créer une entreprise de création multimedia avec trois autres amis.

Notre objectif est de se rémunérer lorsque les contrats seront finalisés et payés. Nous ne désirons pas être salariés et la rémunération des contrats ne s'effectuera pas tout les mois.

Je cherche desesperément des statuts qui me permettrai de réaliser ce que je dis.

Ais-je d'autres solutions (il me semble que les associés ne peuvent pas être rémunérés par note d'honoraire)

si quelqu'un à un début de solutions ou des liens ou je puisse me documenter n'hésitez pas

Merci